

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 mars 2026

Rapport du CGAAER sur la restructuration des caves coopératives : les Vignerons Coopérateurs de France appellent à une mise en œuvre rapide des recommandations !

Les Vignerons Coopérateurs de France (VCF) prennent acte de la publication du rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) consacré à la restructuration des caves coopératives viticoles. Très attendu par VCF, ce travail objective la situation des caves coopératives.

Le rapport identifie clairement les défis auxquels la filière et plus spécifiquement les caves coopératives doivent faire face : baisse des volumes, effets du changement climatique, pression sur les marchés et renouvellement insuffisant des générations. Dans ce contexte, le rapport identifie les difficultés spécifiques et les enjeux de transformation nécessaire pour les caves coopératives.

Les auditeurs du CGAAER soulignent que le modèle coopératif, s'il évolue et se renforce, peut et va constituer un levier essentiel pour accompagner la transformation du vignoble français. Ils proposent plusieurs pistes de travail à l'initiative des caves elles-mêmes et une série de propositions d'accompagnement par les pouvoirs publics. Ces recommandations constituent désormais une feuille de route claire pour accompagner la transformation du secteur.

« Ce rapport était très attendu **déclare Joël Boueilh, président des Vignerons Coopérateurs de France.** Il confirme avec objectivité les analyses que nous portons depuis plusieurs années : nos caves coopératives doivent engager des transformations profondes pour rester compétitives et continuer à structurer les territoires viticoles. L'urgence est désormais de passer à l'action et de mettre en œuvre rapidement et opérationnellement ces mesures. Nous souhaitons que le gouvernement se saisisse pleinement de ces propositions et travaille notamment sur la mise en place d'un fond de restructuration des caves coopératives. Pour reprendre les propos des auditeurs, le statu quo n'est plus une option. »



Les Vignerons Coopérateurs de France rappellent que la coopération viticole représente un pilier essentiel de la viticulture française, structurant des milliers d'exploitations et contribuant fortement à la vitalité économique et sociale des territoires. Dans un contexte de mutations profondes de la filière, la mise en œuvre rapide des recommandations du CGAAER apparaît aujourd'hui comme une condition essentielle pour accompagner la transformation et la résilience du vignoble. Il est grand temps d'agir !

Contact presse

Sarah PORCHER (VCF)
06 18 64 40 03 /
Sporcher@lacoopagri.coop

Sabri DERRADJI (LCA)
06 61 85 90 77 /
SDerradji@lacoopagri.coop

La Coopération Agricole Vignerons Coopérateurs en bref

Président : Joël Boueilh
Directrice : Anne Haller

La Coopération Agricole Vignerons Coopérateurs en chiffres

48 %

du vin produit en France
hors Cognac

5,2

milliards d'euros de chiffre
d'affaires global (hors unions
de commercialisation)

570

Caves coopératives

58%

des viticulteurs adhèrent à
une cave coopérative

Plus de **17000**
salariés

302

Caves coopératives
produisant du bio